

CHAMBRE
DES DÉPUTÉS

Paris le

191

Auchrel

NOTE sur les CHARS D'ASSAUT tendant à la création au Ministère
de la Guerre d'une DIRECTION DE L'ARTILLERIE D'ASSAUT
présentée au nom de la Sous-Commission des Armements
de la Commission de l'Armée

par

M.M. RENAUDEL et BOKANOWSKI

-:-:-:-:-:-:-

(Conclusions admises à l'unanimité par la Commission
de l'Armée

dans sa séance du 19 décembre 1917)

-:-:-:-

L'artillerie d'assaut est appelée à jouer à la fin de cette guerre un rôle important et peut-être décisif.

Solution heureuse du canon d'accompagnement de l'infanterie, puisqu'elle appuie cette arme, en liaison intime avec elle, du feu de canon mécaniquement mobile, blindé, emportant leurs munitions - qui ont fait merveille à la bataille de la Malmaison - hâté et couvert la progression de l'infanterie amie en détruisant les mitrailleuses abritées, bousculé l'infanterie ennemie, empêché toute contre-attaque et coopéré ainsi à la prise d'un nombre considérable de prisonniers, terrés dans leurs cavernes à abris.

Arme de rupture de positions puissamment fortifiées travaillant sans préparation d'Artillerie et en masse en avant de l'Infanterie - à la manière des éléphants des batailles antiques, - frayant ainsi brusque passage à l'Armée préparée en arrière, comme à la bataille du CAMBRESIS.

Cavalerie blindée qui pourra permettre, rupture faite, de porter la destruction et la panique sur les arrières de l'ennemi, d'exploiter enfin le succès

Le char d'assaut supprime les deux obstacles qui s'opposent à la progression de l'infanterie ; le réseau de fils de fer et la mitrailleuse. La démonstration en est désormais faite.

Mais il en est de cette arme comme de tous les engins nouveaux. Employés avec succès dans le temps de leur nouveauté, l'adversaire ne manque pas de les détruire ou de les neutraliser si on lui laisse le temps de chercher et de trouver le bouclier ou la parade.

Aussi eut-il importé, pour réaliser tous les espoirs que le Commandement met dans l'artillerie d'assaut, de livrer à nos armées, dans le plus bref délai, la plus grande quantité de chars possible.

Un rapide examen de l'état des commandes et des livraisons nous oblige malheureusement à constater que les programmes de fabrication des chars d'assaut n'ont pas été conçus, suivis et poussés avec l'activité et l'énergie nécessaires.

Il faut le reconnaître, pour trouver au plus tôt les remèdes nécessaires: l'artillerie d'assaut est actuellement en pleine crise.

ETAT DES COMMANDES ET DES LIVRAISONS

Trois types d'appareils sont actuellement en service:
Schneider, - St-Chamond, - et Renault -.

a) Type Schneider

Le Général en chef demande le 31 Janvier 1916, 400 appareils. L'armement, les commande fin février 1916, avec un délai de livraison de 6 mois. Le 10 décembre 1917, 375 chars environ sont livrés - avec 16 mois de retard .-

b) Type St-Chamond

L'armement prend, en avril 1916, l'initiative de commander 400 chars de ce type. La livraison en a été faite avec un retard considérable. De plus, la mise au point de ces matériels a nécessité une immobilisation au camp de Cercottes, qui n'est pas achevée. Elle prive les armées de l'utilisation de ces chars dont 140 seulement ont pu être mis à ce jour à la disposition du Commandement.

e) Types Renault

C'est le type léger. Le Commandement en avait demandé l'étude dès le 2 octobre 1916. Le char Renault paraissant remplir les conditions désirées, le Général en chef, au début de décembre 1916, demande la mise en commande de 1150 matériels. Le 30 juin 1917 il élève le chiffre à 3.530, confirme sa commande le 26 juillet, et insiste, le 18 septembre, pour que la totalité des 3.530 chars lui soient livrés pour le printemps de 1918.

L'armement met en fabrication les 1150 chars demandés le 3 décembre 1916, en mars 1917 (1^e série/ de 150) et en mai 1917 (commande de 1.000) - Le nouvel ordre de juin -juillet 1917 portant sur 2.380 appareils supplémentaires ~~xxxxxi~~ n'est mis en fabrication par l'armement qu'à fin octobre 1917.

Fin novembre une commande de 1200 appareils Renault est passée en Amérique - avec de sensibles retards sur lesquels M. Abel FERRY, rapporteur spécial pour la Commission du Budget des chars d'assaut, a insisté par ailleurs.

Les commandes totales sont donc de 4.730 chars légers.

Quand peut-on en espérer la livraison ?

En juillet 1917, l'Armement fait, au Général en chef, la promesse, renouvelée le 13 septembre 1917, de livrer ~~xxx~~ 450 chars Renault fin décembre 1917. Les autres livraisons devaient s'échelonner de façon à atteindre un maximum de 500 à 550 appareils par mois vers mai-juin 1918. En septembre 1918, la totalité des 3.500 chars commandés en France

devaient être livrés aux Armées.

La réalité est toute différente.

Au 5 décembre 1917, 31 chars Renault seulement ont été envoyés aux armées. Ils ne suffisent même pas à l'instruction des cadres prévus.

L'Armement ne promet plus aujourd'hui que 600 chars légers pour le 1^e avril 1918, au lieu des 1200 annoncés en septembre 1917. Il y a de trop sérieuses raisons de craindre que le chiffre de 600 lui-même soit loin d'être atteint. Et comme il faut entre la date de livraison aux armées et l'emploi des chars sur le front un délai minimum de 3 mois pour la formation tactique et l'entraînement des unités; comme d'autre part, il ne paraît possible d'employer efficacement ces appareils qu'en les utilisant par quantités, on voit que toute l'aide qu'on eût pu attendre d'eux dans l'éventualité d'une offensive est rendue improbable pour le début de l'été prochain.

d) Chars lourds

Les programmes de chars d'assaut comportent aussi deux l'étude de chars lourds. En ce moment même les essais se poursuivent aux chantiers de La Seyne pour un appareil dont les données sont intéressantes. Mais, la fabrication en série de cet appareil ne pourra guère donner de résultats pratiques avant le début de 1918 à moins d'une impulsion nouvelle et très active.

Nos alliés Anglais ont un char lourd qui pourra entrer en action dans les premiers mois de 1918. Ruisqu'on parle d'unir et de rassembler les efforts et les moyens matériels dont dis-

posent les Alliés, il aurait été peut-être expédition de tourner les regards vers ces chars lourds anglais.

CONSEQUENCES DE LA CRISE DE LA FABRICATION

Le retard des livraisons nuit non seulement à la préparation des opérations que le Commandement pourrait envisager, mais il enlève par lui-même la plus grande partie de sa valeur spécifique aux matériels trop tard mis en œuvre.

Les types de chars d'assaut, en effet, comme les appareils d'aviation, mais à un degré moindre, sont rapidement démodés. Ils le sont parfois avant même leur utilisation.

C'est ce qui est arrivé pour le matériel Schneider. Avant qu'il soit jeté dans la bataille, les tanks anglais étaient à Paris sur la Somme le 15 septembre 1916. Comme ces tanks étaient capables de franchir des tranchées, de 2m,75 à 3 m de large, les Allemands ont creusé en première ligne des fossés de 3m,50 à 4 m. Le char Schneider conçu pour franchir des tranchées de 1m,50 ne peut passer ces nouveaux fossés sans l'aide d'une infanterie spéciale d'accompagnement très exposée aux feux de l'ennemi.

Les chars St-Chamoni présentent des vices sérieux qui exigent d'importantes transformations. Dans leur état actuel, comme les Schneider, ils ont souvent besoin d'être aidés par une infanterie d'accompagnement.

Les deux types souffrent également du manque de pièces de rechange. Celles-ci n'ont été ni prévues, ni commandées à tant, malgré les rappels nombreux du Commandement.

Actuellement, sur 350 chars Schneider et St-Chamond aux armées, plus de la moitié sont inutilisés par défaut de pièces de rechange.

Cette situation mauvaise de notre artillerie d'assaut résulte, à l'évidence, du défaut de coordination des divers organes chargés de la constituer, de la multiplicité et de la dispersion des responsabilités engagées.

Il ne paraît pas pk possible de laisser plus longtemps les services essentiels de l'artillerie d'assaut rattachés à la Direction de l'automobile au Ministère de l'Armement.

CONCLUSIONS

L'artillerie d'assaut subit une grave crise qu'il importe d'enrayer sans délai .

Elle paraît avoir manqué d'une direction énergique, avertie des nécessités de l'arme, s'appliquant à l'étude et à la réalisation des programmes, en intime collaboration avec le Commandement.

Le Ministre de la Guerre, à qui, seul, incombe la responsabilité des opérations militaires, doit, au plus tôt, assumer cette direction et pourvoir les armées des chars d'assaut appelés à jouer un rôle capital dans les futures batailles.

En conséquence, votre Sous-Commission des Armements vous soumet la proposition de résolution suivante:

- * La Commission de l'Armée de la Chambre des Députés attire l'attention de Monsieur le Président du Conseil, Ministre de la Guerre, sur la crise de l'artillerie d'assaut.
- * Elle lui demande de procéder à la réorganisation de cette arme en établissant, au Ministère de la Guerre, une Direction autonome de l'artillerie d'assaut.
- * Cette Direction aura dans ses attributions, notamment, le recrutement et l'instruction du personnel. Elle assurera la liaison nécessaire avec le Commandement français et les services correspondants des Commandements alliés.
- * Elle sera chargée, en outre, de l'étude et de l'établissement des programmes, de leurs modifications éventuelles en cours de réalisation; elle devra également suivre l'exécution de ces programmes."

-:-:-:-:-:-